

Entretien avec une ministre qui a fait plier Google

Pascale St-Onge : Comment le Canada a obtenu une demi-victoire face aux géants du web pour sauver ses médias d'information

Propos recueillis par Mathieu-Robert Sauvé, UQAM

La ministre du Patrimoine du gouvernement du Canada, Pascale St-Onge, a orchestré un projet de loi unique au monde exigeant des grandes plateformes qui veulent diffuser leur contenu en sol canadien de payer une rétribution aux entreprises de presse : la Loi sur les nouvelles en ligne.

S'inspirant de la démarche du gouvernement australien qui avait aussi voulu s'attaquer à Meta en 2021 (AFP, 2021), Ottawa a adopté le 22 juin 2023 le projet de loi C-18 par l'intermédiaire du ministre Pablo Rodriguez. Cette réglementation a été portée par sa successeure après sa nomination au conseil des ministres le 6 août 2024 (Canada, 2023).

Mais la réponse de Meta, maison mère de Facebook et Instagram, a été immédiate et sans appel: *No way!* L'entreprise a refusé net de payer pour la diffusion de ces contenus et a annoncé dès les débuts du projet de loi C-18 qu'elle bloquerait toute information provenant d'un média traditionnel si la loi était adoptée.

Elle n'a même pas attendu l'application de la loi pour mettre ses menaces à exécution. Plusieurs mois avant le 19 décembre 2023 (date de son application), toute nouvelle journalistique avait disparu des plateformes de Meta au Canada. Du moins en principe. Dans les faits, le blocage avait plusieurs failles, ce qui permettra peut-être une poursuite judiciaire de l'État canadien contre l'entreprise de Mark Zuckerberg.

Visée par la même loi, Alphabet, maison mère de Google, a eu une attitude différente. Ses représentants se sont présentés à la table des négociations d'Ottawa pour trouver un terrain

d'entente. La pression était élevée, au point où des voix se sont élevées pour voir le fédéral reculer. Bryan Miles, rédacteur en chef du quotidien montréalais *Le Devoir*, était du nombre (retrouver source). Pour lui, comme pour de nombreux observateurs, le risque de voir les contenus journalistiques exclus du plus important moteur de recherche n'en valait pas la peine. Le Canada devait ramasser ses billes.

St-Onge a tenu bon et conclu une entente avec Alphabet. Pour permettre à Google de puiser dans le contenu journalistique canadien, la multinationale américaine concédait 100 millions de dollars par année (665 000 euros) sur cinq ans pour financer les médias canadiens. C'était loin de l'objectif de 172 M\$ par an souhaité par les élus canadiens mais c'était mieux que rien. Et mieux que n'importe quelle législation en Occident.

En fin de mandat – la nouvelle maman a annoncé son départ de son poste de députée et de ministre le 18 février 2025 et l'entretien avec les *Cahiers du journalisme* se déroule le 23 – l'architecte de la Loi sur les nouvelles en ligne Pascale St-Onge a accepté de nous livrer en exclusivité son testament politique.

Mathieu Robert-Sauvé - *Est-ce que la Loi sur les nouvelles en ligne était une bonne idée?*

Pascale St-Onge - Absolument. Cette loi nous a permis d'obtenir un demi-milliard de dollars destiné à l'écosystème médiatique canadien. Ce n'est pas rien.

C'était important d'aller de l'avant avec une loi comme celle-là imposant un cadre de négociation plus juste et plus équitable entre l'État et les géants du web qui sont extrêmement puissants et super riches. Des entreprises qui contrôlent pratiquement la vie ou la mort de nos médias d'information et du journalisme de façon plus large.

Donc, oui, c'était une loi nécessaire.

En quoi le blocage des nouvelles de Meta nuit à la population canadienne?

Ça nuit énormément. Meta se présente comme une entreprise « voyou » qui se croit au-dessus des gouvernements, au-dessus des lois, au-dessus aussi du bien public.

On s'aperçoit de plus en plus que les réseaux sociaux, autoproclamées places libres d'expression, influencent de plus en plus la société en fonction des intérêts de leur richissimes propriétaires.

Il y a présentement une offensive marquée des oligarques des technologies américaines pour prendre d'assaut les gouvernements à travers le monde. Ils souhaitent déréglementer le peu de progrès qu'on a fait à l'international dans la réglementation puis la législation des technologies de communication.

Les gens avaient pris l'habitude de s'informer grâce aux réseaux sociaux parce qu'on pouvait partager les nouvelles produites par nos médias traditionnels. Maintenant, sur Facebook, ce n'est plus possible.

Les entreprises qui possèdent ces réseaux sont hors de contrôle. Ça va avoir des répercussions encore plus graves sur notre société.

Il y a la question du journalisme et des médias menacés par l'intelligence artificielle. On ne peut plus compter sur les États-Unis qui ne sont plus l'allié et le partenaire qu'ils ont toujours été.

Il y a, je dirais, une rupture sociale avec les États-Unis qui semblent prêts à défier l'ordre mondial. Ça va devenir encore plus difficile dans le contexte actuel à mon avis pour quelques années en tout cas de baliser les dérives technologiques.

Le gouvernement Trump depuis janvier change-t-il quelque chose dans ce contexte ?

Bien sûr. L'administration Trump mène des attaques frontales contre toute tentative de législation. En conséquence, le Canada doit renforcer ses liens avec l'Europe, le Commonwealth et les autres pays démocratiques pour défendre le rôle des médias pour la libre circulation des idées. Il faut renforcer notre coopération avec les pays alliés afin de faire valoir ces idées.

Il faut continuer d'aller de l'avant. Ça ne sera pas facile mais il faut le faire.

Que retenez-vous de votre négociation avec Alphabet ?

L'entreprise à ce moment-là voyait un intérêt d'en venir à une entente négociée. Elle tenait à incarner un partenaire de la société civile. Ça n'a pas été facile mais en même temps, la discussion s'est déroulée de façon ouverte.

Je pense qu'il y avait une volonté mutuelle d'en arriver à une entente plutôt que d'envoyer tout ça devant les tribunaux.

Dans une négociation, on se parle, on trouve des compromis puis on arrive à des ententes. À titre de ministre du patrimoine, c'était mon approche.

L'Australie avait créé un précédent en la matière, non ?

Nous nous sommes basés sur ce que l'Australie avait fait quelques années auparavant, en effet. Mais l'entente australienne n'incluait pas les médias indépendants. De plus, les négociations se sont déroulées derrière des portes closes. Nous avons choisi la transparence, et nous nous sommes assurés que les médias de langue minoritaire auraient une place à la table de discussion, de même que les médias des premières nations.

Est-ce que l'entente canadienne peut servir de modèle ?

De façon générale, quand on négocie, on regarde qu'est-ce que les autres font de bon pour s'en inspirer. La Nouvelle-Zélande travaille sur son propre modèle, et le Brésil aussi.

Mais le contexte géopolitique est changeant.

Est-ce que l'expertise canadienne servira? Ça c'est ce que les prochaines années vont nous dire.

Le contexte est peut-être plus difficile aujourd'hui qu'il était à l'époque, C'est pour ça que je suis très contente de l'entrée en vigueur de notre loi.

J'aimerais souligner l'importance d'avoir une approche multilatérale avec des pays alliés qui partagent notre volonté de mettre des balises aux géants des technologies. On doit s'assurer que les technologies à venir vont servir positivement l'humanité.

À quoi sert le journalisme ?

Le journalisme est plus essentiel aujourd'hui que jamais. Surtout dans un monde où règne l'opinion, basée sur des vues de l'imaginaire et portée par des personnes très puissantes.

Les journalistes nous permettent de débattre à partir d'éléments communs.

C'est un métier plus essentiel que jamais.

Surtout dans un contexte où on sait qu'il y a des stratégies planifiées et organisées de pays qui sont hostiles au Canada, qui sont hostiles à nos libertés, qui sont hostiles à notre façon de vivre. Ça prend du journalisme.

Si c'était à refaire, que changeriez-vous ?

Il n'y a pas de législation parfaite. Les lois sont faites pour évoluer avec les sociétés. Et donc je crois que l'important c'était de mettre un premier pas un premier pied dans la porte.

Il faudra s'assurer que cette loi reste en vigueur et ensuite la faire évoluer.

Meta reviendra-t-elle à la table de négociation ?

Actuellement, il n'y a pas d'entente possible entre le gouvernement canadien et Meta. Ce sont les tribunaux qui devront trancher sur la légitimité d'une entreprise à contourner la loi.

Je vois deux possibilités. La première : les avocats plaideront que la loi ne s'applique pas à Facebook.

L'autre option, c'est que le CRTC [Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes] force Meta à se soumettre à la loi. En cas de refus, il y aura des pénalités très salées que l'entreprise devra verser aux médias. En cas de litige, un arbitre pourrait être amené à trancher.

Je pense que le prochain gouvernement devra réétudier la loi et voir de quelle façon on doit l'amender ou la transformer pour trouver la façon de réglementer les entreprises du numérique.

Est-ce que c'est à l'État d'aider financièrement les médias ?

Dans un contexte où on a le choix entre regarder les médias mourir un à un et ne pas agir ou encore tenter de faire des choses, j'aime beaucoup la deuxième option.

Le projet C-18 était l'un de ces moyens-là. On a voulu ramener de l'argent dans le système afin de permettre aux médias de poursuivre leur la mission d'information.

On sait que le journalisme est de moins en moins lucratif et donc il va falloir inventer des nouveaux modèles d'affaires.

Je crois qu'on a comme société à se poser de grandes questions sur l'éducation. Nous devons former des citoyens capables de réfléchir sur le monde, des citoyens qui connaissent les médias d'information, qui sont capables de résister à la désinformation et aux stratégies des pays hostiles au Canada.

Au Canada, je pense, nous avons été très naïfs. Nous avons vécu dans notre bulle pendant des décennies. Nous nous sommes crus dans un monde où la paix était acquise pour toujours. Nous devons prendre conscience qu'il y a des agents hostiles qui souhaitent transformer le monde, qui souhaitent nous déstabiliser comme démocratie. On le voit que ça fonctionne.

Or, la démocratie repose sur un consensus social mais aussi sur des citoyens éduqués, éclairés sur les fonctionnements de leur société. S'ils ne parviennent plus à comprendre son fonctionnement en raison de déficiences informationnelles, notre consensus social sera extrêmement fragilisé.

En guise de conclusion, quel est le message que vous souhaitez transmettre aux lecteurs et lectrices des Cahiers du journalisme ?

Je me suis lancée en politique pour poursuivre le travail que j'avais amorcé dans la société civile et je crois qu'il y a beaucoup de façons d'influencer les décisions des gouvernements. Je crois qu'aujourd'hui plus que jamais, les intellectuels, professeurs d'université et chercheurs qui s'intéressent au journalisme, aux communications doivent saisir qu'on est à un tournant de notre histoire. Nous devons garder en mémoire comment les horreurs de l'humanité ont été rendues possibles, entre autres à cause de l'utilisation des espaces publics de discussion.

Ces espaces publics peuvent très rapidement se transformer en outils de propagande qui permettent de rendre l'impossible possible.

Aujourd'hui, on se retrouve avec des oligarques des technologies qui non seulement sont les plus riches de la planète, mais qui contrôlent le pouvoir politique entre autres à Washington. Ils tentent d'influencer le reste du monde. Ils détiennent les moyens de communication et d'influence les plus puissants que l'humanité a jamais connu.

C'est le cocktail explosif parfait. Il est plus qu'urgent qu'on rappelle les moments les plus sombres de notre histoire et qu'on comprenne les moyens de les prévenir parce que la dérive est en cours.

Est-ce qu'il y a un peu d'espoir ?

Bien sûr, parce que dans toute crise, il y a des opportunités. Au Canada, nous avons tenté d'éveiller les consciences des citoyens qui étaient un peu apathiques. Les Canadiens aujourd'hui se sentent attaqués et veulent se lever pour défendre notre pays, notre souveraineté, pas juste frontalière ou économique, mais aussi culturelle, aussi linguistique.

Il faut que de nouvelles voix s'élèvent clairement, franchement et avec courage. Que ceux qui souhaitent se battent, ben qu'ils le disent et qu'on le fasse ensemble.

Le réseau des pays de la francophonie est important parce que on a quelque chose à défendre. On doit préserver notre droit d'exister en français.

Références

Agence France-Presse, « Facebook et l'Australie: un avertissement pour le reste du monde », 19 février 2021. <https://www.journaldemontreal.com/2021/02/19/laustralie-et-facebook-en-discussion-apres-le-blocage-des-contenus-dactualite> (consulté le 2 mars 2025)

Patrimoine canadien, Loi sur les nouvelles en ligne, Gouvernement du Canada, juin 2023 (mis à jour 15 avril 2024), <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/nouvelles-en-ligne.html> (consulté le 2 mars 2025)